



## demander et connaitre mes droit

Par **NANAti**, le **21/12/2008** à **16:46**

bonjour,

j'ai travaillé 4 mois dans une boutique sur paris, en 19h cdi, la responsable du réseau, pensé que j'étais une hors la loi ou que mon papier était faux (elle me dit: votre identité est floue) je suis de nationalité algérienne, et j'avais mon titre de séjour, m'autorisant à travailler. au bout d'un mois j'ai eu un accident de travail, les pompiers se sont déplacés, bref, elle me dit que j'ai menti, et qu'il n'y avait aucune trace de mon passage au urgences? moi j'ai décidé de quitter le travail sans préavis, j'ai fait un abandon de poste, j'ai plus donné signe de vie, ils m'ont envoyé des courriers recommandés disant que j'allais être licenciée, mais moi je ne voulais plus revenir, elle m'a envoyé dernièrement ma fiche d'assedic et mon certificat de travail, avec un bulletin de paie disant que je leur devais 25 € pour un achat de la boutique, hors je n'ai aucun achat, j'ai même confirmé avec ma collègue (vendeuse 35h) ma question est: qu'est-ce que je peux faire contre elle? qu'elle sont mes droits, et est-ce qu'ils devront me payer mes congés payés??? MERCI